

Procès-verbal

QUATRIÈME ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Mercredi, le 12 avril 2023 à 20 h 40

au Centre de glaces Intact Assurances, 999, avenue de Rochebelle, salle 121

PRÉSENCES

Mme Marie-Hélène Felt Présidente (2025)
M. Arnaud Desbiens Trésorier (2024)

Mme Nadia Aubin-HorthAdministratrice (2024)Mme Amélie LalibertéAdministratrice (2024)M. Bernard DrouinAdministrateur (2024)M. Martin BoucherAdministrateur (2025)Mme Tammy LacasseAdministratrice (2025)

Mme Célia Forget Administratrice cooptée (2024)
Mme Elsa Moreau Administratrice cooptée (2024)

ABSENCES

Mme Maude Mercier-Larouche Mme Anne Corriveau

M. David Weiser

Conseillère municipale, district Saint-Louis-Sillery Conseillère municipale, district Pointe-de-Sainte-Foy

Conseiller municipal, district du Plateau

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES

Mme Éloïse Gaudreau Conseillère en consultations publiques

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 0 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de l'assemblée
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Cooptation
- 4. Désignation des dirigeants du conseil d'administration
- 5. Fonctionnement du conseil de guartier
- 6. Période d'information des membres du conseil municipal
- 7. Première période de questions et commentaires du public
- 8. Suivi des dossiers et sujets d'intérêts
- 9. Deuxième période de questions et commentaires du public
- 10. Divers
- 11. Levée de l'assemblée

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Éloïse Gaudreau agit à titre de présidente d'assemblée et ouvre la séance à 20 h 40.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

3. Cooptation

RÉSOLUTION 23-04-01

Concernant la désignation de deux administratrices cooptées

CONSIDÉRANT QUE les deux candidatures reçues pour des postes cooptés sont complètes, conformes et dûment appuyées ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer Mme Célia Forget et Mme Elsa Moreau comme administratrices cooptées au sein du conseil d'administration du conseil de quartier. Leur mandat commence maintenant et se termine à l'assemblée générale d'avril 2024.

4. Désignation des dirigeants du conseil d'administration

RÉSOLUTION 23-04-02

Concernant la désignation des dirigeants du conseil d'administration

CONSIDÉRANT QUE le mode de fonctionnement du conseil d'administration sera adapté de manière à mieux répartir les tâches entre la présidence et les membres ;

CONSIDÉRANT QUE Mme Marie-Hélène Felt est intéressée à poursuivre son mandat à la présidence et que M. Arnaud Desbiens est intéressé à poursuivre la trésorerie et à agir comme président d'assemblée ;

CONSIDÉRANT QUE Mme Nadia Aubin-Horth est intéressée à se présenter comme secrétaire ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer Mme Marie-Hélène Felt, présidente, Mme Nadia Aubin-Horth, secrétaire et M. Arnaud Desbiens, trésorier du conseil de quartier de Saint-Louis.

RÉSOLUTION 23-04-03

Concernant la désignation des signataires des effets bancaires du conseil de quartier

Considérant l'élection du conseil d'administration à l'assemblée générale annuelle du 12 avril 2023 ;

Considérant que lors de l'assemblée ordinaire du 12 avril 2023, Mme Marie-Hélène Felt est élue présidente, Mme Nadia Aubin-Horth, secrétaire et M. Arnaud Desbiens, trésorier du conseil d'administration du conseil de quartier ;

Considérant que l'article 128 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont les personnes qui occupent les postes de président, trésorier et secrétaire ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer Mme Marie-Hélène Felt, présidente, Mme Nadia Aubin-Horth, secrétaire et M. Arnaud Desbiens, trésorier, signataires des effets bancaires à compter du 12 avril 2023.

5. Fonctionnement du conseil de quartier

> Trésorerie

M. Desbiens fera la mise à jour des signataires des effets bancaires auprès de l'institution bancaire et des administrateurs auprès du Registraire des entreprises.

Il se propose également de faire un budget prévisionnel pour tenir compte de l'augmentation du budget de fonctionnement et des dépenses.

RÉSOLUTION 23-04-04

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser un paiement de 110 \$ pour la rédaction des procès-verbaux de l'assemblée générale et de l'assemblée ordinaire du 12 avril 2023.

RÉSOLUTION 23-04-05

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser un paiement de 106 \$ pour l'achat de chèques auprès de l'institution bancaire.

6. Période d'information des membres du conseil municipal

À la suite de l'assemblée générale, aucune nouvelle information n'est apportée.

7. Première période de questions et commentaires du public

Aucune question ni commentaire n'est formulé.

8. Suivi des dossiers et sujets d'intérêts

Mois du vélo – La Balade des élu.e.s – La Ville n'a pas demandé de résolution l'année dernière mais elle l'exige cette année.

RÉSOLUTION 23-04-06

Concernant l'appui du conseil de quartier à l'activité Balade des élu.e.s 2023

CONSIDÉRANT QU'en 2022 la Balade des élu.e.s à vélo organisée conjointement par les conseils de quartier du Plateau, de Sillery et de Saint-Louis a été un franc succès ;

SUR UNE PROPOSITION Mme Amélie Laliberté DÛMENT APPUYÉE par Mme Célia Forget, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Louis appuie la démarche de la Balade des élu.e.s 2023 organisée de concert avec les conseils de quartier du Plateau et de Sillery.

L'activité aura lieu le dimanche 21 mai de 11 h à 12 h. Il y a aura deux points de départs soit l'école des Cœurs-Vaillants et la bibliothèque Charles-Blais sur l'avenue Maguire. Un troisième point de départ pourrait se trouver au parc Myrand.

9. Deuxième période de questions et commentaires du public

Aucune question ni commentaire n'est formulé.

10. Divers

1er mai 2023 – Comité de liaison avec la communauté par le Bureau de projet du tramway, de 19 à 21 h. Pour l'ensemble des conseils de quartier. M. Boucher est intéressé à y assister.

RÉSOLUTION 23-04-07

Concernant la présence du conseil de quartier au Comité de liaison avec la communauté du 1^{er} mai 2023

CONSIDÉRANT QUE le comité de liaison avec la communauté s'adresse aux présidents et présidentes des 13 conseils de quartier présents sur le tracé du tramway ;

CONSIDÉRANT QUE la présidente du conseil de quartier de Saint-Louis, Mme Marie-Hélène Felt, ne pourra être présente à la rencontre prévue le 1^{er} mai 2023 ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil d'administration désigne M. Martin Boucher, administrateur, pour représenter le conseil de quartier de Saint-Louis à la séance du Comité de liaison avec la communauté qui aura lieu le 1^{er} mai 2023 à 19 h.

3 mai 2023 – Séance spéciale du conseil d'administration à propos du projet Humaniti à 18 h 30, suivi à 19 h 15 d'une séance préparatoire à la consultation publique du 10 mai 2023 et portant sur un <u>projet d'espace vert sur un stationnement souterrain à l'Îlot Landry</u>.

11. Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 22 h 20. La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mercredi 10 mai 2023 au Centre de glaces Intact Assurance, salle 121.

Mme Maríe-Hélène Felt Présidente Mme Nadía Aubín-Horth Secrétaire

Annexe 1 - Suivi des résolutions

Aide-mémoire (en gris, suivi terminé)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
23-03-07 – Rue de l'Anse, pré-fleuri, <u>mars 23</u>	Ville	Favoriser une gestion diversifiée de la végétation propice à la biodiversité sur le terrain municipal de la rue de l'Anse.	
23-02-03 – Avenue Roland- Beaudin, <u>fév. 23</u>	Ville	Sécuriser la mobilité active sur l'avenue Roland-Beaudin près du marché public.	Travaux routiers dès 2023, (Énergir, aqueduc, tramway).
23-02-02 – Projet Humaniti, <u>fév. 23</u>	Ville	Organiser une rencontre d'échanges sur les enjeux du projet Humaniti.	Rencontre avec équipe des projets majeurs le 10 mai 23.
22-10-04 - Abattage d'arbres, <u>déc. 22</u>	Ville	Adopter une politique d'affichage des raisons d'abattre un arbre.	Voir le refus de la Ville pour une demande similaire (sommaire GT2023-03) (fév. 23)
22-10-02 – Enjeux, transit et vitesse, déc. 22	Ville	Réaménager les rues de transit ; ajouter des mesures d'atténuation ; faire installer plus de radars ; présenter les moyens déployés.	Divers travaux déjà réalisés ou à prévoir. Le conseil sera informé au fur et à mesure
22-09-02 – Rue Summerside, nov. 22	Ville	Réduire la vitesse sur la rue, en particulier dans le bas de la côte.	
22-06-06 – Boisé Wolfe, <u>juin</u>	Ville	Zoner parc le lot boisé situé sur Wolfe entre l'Isle-Dieu et Montreuil.	
22-06-05 – Lavigerie, lien cyclable, juin 22	Ville	Aménager un lien cyclable sur l'avenue Lavigerie entre Laurier et Hochelaga.	
22-06-04 – Station CHUL du tramway, juin 22	Ville	Rendre la station accessible à vélo et y inclure un espace de rangement sécurisé.	
22-06-03 – Avenue Louis- Jobin, juin 22	Ville	Améliorer la sécurité routière sur l'avenue et ses intersections.	
22-06-02 – Rue de l'Anse, juin 22	Ville	Aménager un parc linéaire sur les terrains municipaux situés le long de la rue de l'Anse, à l'est de la rue de la Promenade.	Terrain considéré comme îlot de verdure éligible à <u>Places</u> <u>éphémères</u>). Trop complexe à réaliser. Nouvelle résolution 23-03-07 pour un pré fleuri, <u>mars 23</u>
22-05-08 – Avenue Beaupré, mai 2022	Ville	Aménager l'avenue pour réduire la vitesse des véhicules	
22-05-07 – Boisé Rochebelle, dégradation, mai 2022	Ville	Limiter le piétinement et les sentiers à l'intérieur du boisé.	
22-02-04 – Secteur St-Denys, sécurité, <u>fév. 2022</u>	Ville	Aménager le secteur et notamment les rues Montreuil et Fournier pour réduire le débit et la vitesse et sécuriser la mobilité active.	Aucun aménagement n'est prévu (21-06-06, juin 2021). Le conseil réitère le besoin.
22-01-03 – Création d'un parc, <u>janv. 2022</u>	Ville	Créer un parc à l'angle de la route de l'Église et du boulevard Hochelaga pour préserver la canopée.	Le <u>PPU</u> prévoit résidentiel et placettes vertes (21-06-0, <u>juin 2021</u>). Le conseil réitère le besoin
22-01-02 – Avenue des Hôtels, sécurité, janv. 2022	Ville	Aménager l'avenue des Hôtels, entre le chemin Saint-Louis et le Corridor du littoral, pour sécuriser la mobilité active.	

Légende : BPT Bureau de projet du tramway ; CA Conseil d'administration du conseil de quartier ; PPU Plan particulier d'urbanisme du plateau centre de Sainte-Foy ; STMI Service des transports et de la mobilité intelligente ; TCV Table de concertation Vélo